

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 06 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur François RENAUD, Maire.

PRÉSENTS : M. François RENAUD, Mme Françoise NOYER, M. Éric VIGNERON, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY (à partir du point n° 5), M. Michaël SIROT, Mme Gwénaëlle GEORGES, M. Sébastien BLANCHET, M. Denis AGOGUÉ, M. Michel BOUVET.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Céline BRETON pouvoir à Mme Françoise NOYER
Mme Véronique SIROT à M. Michaël SIROT
Mme Marie-Paule STOUPEK pouvoir à Denis AGOGUÉ

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 9 jusqu'au point 4

Nombre de membres présents : 10 à partir du point 5

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération, jusqu'au point 4 : 12

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération, à partir du point 5 : 13

Date de la convocation : 1^{er} décembre 2022

Date d'affichage : 1^{er} décembre 2022

Mme Françoise NOYER est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du procès-verbal du 06 octobre 2022
2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 06 octobre 2022
3. Arrêté pris par le Maire depuis le 06 octobre 2022
4. Autorisation à dépenser en section d'investissement dans la limite du quart des crédits 2022
5. Fixation du mode de gestion des amortissements au 1^{er} janvier 2023
6. Installation de la sirène SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) sur le territoire de la Commune
7. Adoption du règlement intérieur du Restaurant Scolaire
8. Admission en non-valeur
9. Fixation des tarifs de location de la Salle des Fêtes pour les associations de Savigny-en-Sancerre
10. Remplacement de M. PATERNOSTER au sein des Commissions
11. Achat d'un cadeau pour Mme CHOPIN
12. Achat de cadeaux pour le Noël des agents communaux
13. Informations
 - a. Les Amis de la Danse : remerciements pour le prêt de la Salle des Fêtes et le versement de la subvention
 - b. Mme RACLIN
14. Questions diverses

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 06 octobre 2022** – Le Conseil Municipal approuve, *à l'unanimité des membres présents et représentés*, le procès-verbal du 06 octobre 2022.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 06 octobre 2022** – Aucune décision n'a été prise.
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 06 octobre 2022**– M. le Maire informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 30 juin dernier.
4. **Autorisation à dépenser en section d'investissement dans la limite du quart des crédits** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, autorise Monsieur le Maire à engager et mandater, avant le vote du budget 2023, les dépenses imputables en section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2022.
5. **Fixation du mode de gestion des amortissements au 1^{er} janvier 2023** – En raison du passage à la nomenclature comptable M 57 au 1^{er} janvier 2023, le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents*, à fixer le mode de gestion des amortissements pour l'année 2023.
6. **Installation de la sirène SAIP (Système d'Alerte et d'Information des Populations) sur le territoire de la Commune** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents et représentés*, autorise M. le Maire à signer la convention avec les services de l'État pour l'installation d'une sirène SAIP aux ateliers municipaux.
7. **Adoption du règlement intérieur du Restaurant Scolaire** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents et représentés*, a adopté le règlement intérieur du Restaurant Scolaire qui sera effectuer au 1er janvier 2023.
8. **Admission en non-valeur** – Le Conseil Municipal, *par 12 voix « Pour » et 1 abstention (M. SIROT)*, décide l'extinction d'une créance irrécouvrable d'un montant de 169,69 €.
9. **Fixation des tarifs de location de la salle des fêtes pour les associations de Savigny-en-Sancerre** – Le Conseil Municipal a décidé, *à l'unanimité des membres présents et représentés*, de fixer à 170,00 € la location de notre salle des fêtes aux associations de Savigny-en-Sancerre et la gratuité pour 2 manifestations organisées par la Commune. Ces tarifs seront applicables, uniquement, durant l'indisponibilité de la salle des fêtes de Savigny.
10. **Remplacement de M. PATERNOSTER au sein des Commissions** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents et représentés*, a nommé Mme Françoise NOYER, pour siéger au sein de la Commission Vie Locale.

11. Achat d'un cadeau pour Mme CHOPIN – Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, a décidé de de fixer à 100 € maximum le montant du cadeau qui sera offert à Mme CHOPIN pour ses 100 ans.

12. Achat de cadeaux pour le Noël des agents communaux - Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, a décidé d'offrir un bon d'achat d'une valeur de 35 € à tous les agents communaux, à prendre auprès des commerçants de Léré.

13. Informations

- a. M. le Maire donne lecture du courrier des Amis de la Danse qui remercie la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes et l'attribution d'une subvention.
- b. M. le Maire donne lecture d'un courrier de Mme RACLIN pour l'attention de la municipalité apportée pour le décès de Mme FOREST.

14. Questions diverses

- **M. le Maire** informe les membres de l'assemblée :
 - ✓ La Poste – Un point est fait suite à un rendez-vous avec Mme GRENOUILLOUX, Responsable de la Poste.
 - ✓ Installation d'un médecin – Une rencontre s'est déroulée, nous sommes dans l'attente d'une réponse de sa part.
 - ✓ Gendarmerie – Projet non défini à ce jour.
 - ✓ Délestage d'électricité – Une audio conférence est prévue demain, mercredi 07 décembre 2022.
 - ✓ Bail de la Gaieté Léréenne – Le bail a été signé le 30 novembre dernier.
 - ✓ Coupure d'électricité – Des coupures sont prévues, demain mercredi 07 décembre, dans le val de Léré.
 - ✓ Quelques dates de manifestations à retenir :
 - 10 décembre : Ste Barbe et Marché de Noël,
 - 11 décembre : Cérémonie pour les 100 ans de Mme CHOPIN,
 - 03 janvier 2023 : Réunion de la Commission de la Vie Locale à 18 h,
 - 07 janvier 2023 : Vœux de la Municipalité
 - ✓ Dossier des chemins de M. de LAMMERVILLE – Un rendez-vous est prévu le 16 décembre prochain avec un notaire.
- **Mme Françoise NOYER** informe les membres de l'assemblée :
 - ✓ La livraison des colis des anciens devrait avoir lieu cette semaine. Rendez-vous est fixé le 14 décembre prochain à 18 heures pour se répartir la distribution.
 - ✓ Budget des animations : Le montant des dépenses s'élève à 3.778,63 €.

- **M. Éric VIGNERON** fait un point sur les travaux :
 - ✓ Les Rhédons – Il ne reste plus que les travaux d'émulsion à effectuer.
 - ✓ Pont de la Judelle – Les travaux sont terminés. Il faudrait prévoir l'installation de panneaux à chaque extrémité.

- **Mme Denise NORMAND** informe les membres de l'assemblée :
 - ✓ Du programme prévu pour le Noël des Écoles.
 - ✓ Initiative de l'équipe enseignante : s'inscrire au programme « Notre école faisons là ensemble ».

- **M. Sébastien BLANCHET** informe les membres de l'assemblée :
 - ✓ Que l'étude de diagnostic préalable au contrat territorial du bassin versant de l'Aubois et des bassins versants des affluents de la Loire et de l'Allier dans le département du Cher est à votre disposition en Mairie.
 - ✓ VNF a envoyé à la Sté de Pêche de Léré leur calendrier des travaux durant l'hiver 2023. L'association s'inquiète de la baisse des niveaux très importante sur le secteur. L'empoissonnement qu'ils effectuent pourrait être mis à mal.

- **M. Michel BOUVET** :
 - ✓ Problèmes de pollution sur la Judelle – M. le Maire et Éric VIGNERON font le point sur les actions menées jusqu'à présent. Ils s'interrogent sur le fait d'alerter l'OFB (Office Français de la Biodiversité).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30.

Le 13 décembre 2022

Le Maire,

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Léré, Cher. The stamp contains the text 'MAIRE DE LÉRÉ' at the top, '18 (Cher)' at the bottom, and 'R.F.' in the center. A signature is written over the stamp, and the name 'François RENAUD' is printed below it.

François RENAUD